



Centre Lesbien, Gay, Bi et Transgenre de Touraine

5bis, rue du Dr Denoyelle
37000 Tours
contact@centrelgbt-touraine.org

« Je suis B négatif, un donneur rare, et pourtant on m'interdit de donner mon sang »

L'établissement français du sang (EFS) refuse toujours les dons de sang, de plaquettes et de plasma des homosexuels français, alors même qu'une pénurie le frappe. Les hommes ayant eu un rapport au moins une fois dans leur vie avec un autre homme sont en effet considérés comme une population à risque à cause de pratiques sexuelles dont ils n'ont pas le monopole.

En effet, l'Institut National de Veille Sanitaire estime que 12 à 18% des homosexuels seraient atteints du VIH. Ce qui exclut de fait **entre 82 à 88% de donneurs homosexuels sains** (ces études sont d'ailleurs contestées car jugées non représentatives).

Pourquoi un homosexuel monogame ayant des rapports protégés serait-il plus susceptible d'avoir le VIH qu'un hétérosexuel à partenaires multiples prenant des risques ?

Au nom du "**principe de précaution**" cette discrimination s'applique, que les homosexuels aient eu ou non, des "**conduites à risque**". Donner son sang est un **acte citoyen** qui engage la responsabilité de chacun.

Écarter systématiquement les homosexuels revient à considérer qu'ils seraient moins citoyens et moins responsables que les hétérosexuels.

Nous demandons à ce que la condition de "**groupe à risque**" soit remplacée par la condition de "**conduites à risque**". Le **procureur général de la Cour de justice européenne** a justement qualifiée de discriminatoire la réglementation française concernant le refus du don de sang des homosexuels (17 juillet 2014).



Signataires :

